

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur du produit**

Nom du produit Encre aqueuse pour Xerox Rialto 900, Xerox Brenva HD Production Inkjet Press (Print Module)
Référence 008R13307
Couleur Noir

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Imprimante à jet d'encre

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox France
33 rue des Vanesses CS
30026 Villepinte
95926 Roissy Charles de Gaulle Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Quality, Sécurité & Environment
Director
Téléphone +33 01 55 85 67 81
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s) Aucune mesure requise
Mention d'avertissement Aucune mesure requise
Mentions de danger Aucune mesure requise
Conseils de prudence Aucune mesure requise

Étiquetage CE

EUH208 - Contient (1,2-benzisothiazol-3(2H)-one CAS 2634-33-5). Peut produire une réaction allergique

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	50-75	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Glycérine	15-25	56-81-5	200-289-5	--	--	--
Noir de carbone	5-10	1333-86-4	215-609-9	--	--	01-2119384822-32-0065
2-pyrrolidone	<3	616-45-5	210-483-1	Eye Irrit 2 Repro Tox 1B	H319 H360	--
Additif	<1	68131-39-5	500-195-7	Skin Irrit 2 Eye Dam 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 3	H315 H318 H400 H412	--
1,2-Hexanediol	<1	6920-22-5	230-029-6	Eye Irrit. 2	H319	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon
Inhalation	Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin si nécessaire

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë	
Yeux	Peut provoquer une irritation
Peau	Peut provoquer une irritation
Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
Ingestion	Aucun effet connu
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation
Symptômes principaux	Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter les symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) en particulier

Produits de combustion dangereux

Aucune information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Point d'éclair > 100 °C

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec les yeux

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune information disponible

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Mettre en place une ventilation adaptée, Eviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d'encre

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Noir de carbone	TWA: 3 mg/m ³	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire

Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	Odeur	Léger/légère
État physique	Liquide	Seuil olfactif	Sans objet
Couleur	Noir	pH	8.2 - 9.5
Point d'éclair	> 100 °C		
Point de fusion / congélation	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)		
Point de ramollissement	Sans objet		

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité	Ininflammable
Limites d'inflammation dans l'air	Aucune information disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité	1.09 g/cm ³
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)
Viscosité	Viscosité, dynamique 6.3 - 7.3 Pa.s @ 25 C°
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés comburantes	Sans objet

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Informations sur le produit Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.

Irritation Peut provoquer une irritation
DL50 par voie orale Indéterminé(e)(s)
DL50, voie cutanée Indéterminé(e)(s)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m ³ (Rat) 1 h
Noir de carbone	15400 mg/kg (Rat)	3 g/kg (Rabbit)	
2-pyrrolidone	6500 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	80 ppm (Rat) 8 h
Additif	1600 mg/kg (Rat) 2 g/kg (Rat)	2500 mg/kg (Rabbit)	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité Voir « Autres données » dans cette section.

Nom chimique	CIRC
Noir de carbone	2B

Autres informations Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». La classification se base sur des études d'évaluation du noir de carbone pur sous forme libre. No processo de fazer este produto, a pequena quantidade de negro de carbono é disperso num líquido e não é expresso como "livre" negro de fumo. Portanto, esta classificação não se aplica a este produto.

Autres effets toxiques

Sensibilisation Non sensibilisant
Effets sur certains organes cibles Aucune information disponible
Danger par aspiration Aucune information disponible

Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Considérations relatives à l'élimination

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Emballages contaminés

Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Code de déchets du CED

08 03 13

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 UN/ID No

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2021-02-22
 Date de révision 2021-10-14
 Remarque sur la révision sections de la FDS mises-à-jour, 3

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Glycérine	STEL 30 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	AGW 200 mg/m ³	
Noir de carbone	STEL 7 mg/m ³ TWA 3.5 mg/m ³	TWA 3 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³		

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	SS-C** TWA 50 mg/m ³ STEL 100 mg/m ³			TWA 10 mg/m ³ Ceiling 15 mg/m ³
Noir de carbone	TWA 3 mg/m ³				TWA 2.0 mg/m ³

FDS n° : F-60047

Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-14

Version 5

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	
Noir de carbone	TWA 3.5 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ C(A4)		TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³	

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycérine	TWA 10 mg/m ³			TWA 20 mg/m ³	
Noir de carbone	TWA 4 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³	TLV 3 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.